

## **HOMMAGE À ANNE-MARIE DENIZOT PIONNIERE DE L'AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE 1926-2025**

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès d'Anne-Marie DENIZOT, survenu à quelques jours de la journée franco-allemande. Tout un symbole pour celle qui aura œuvré toute sa vie à la réconciliation entre nos deux peuples.

Madame DENIZOT avait 16 ans au moment de la Libération. Pour elle, le Jour-J est le début d'une longue épreuve. Elle resta cachée pendant plus d'un mois dans des caves près de l'Abbaye aux Hommes, pour échapper aux bombardements. Après-guerre, elle devint l'une des pionnières de la réconciliation franco-allemande.

De ces échanges avec un étudiant allemand originaire de Würzburg, naquit l'idée d'un jumelage avec Caen pour rapprocher nos deux villes marquées par la guerre. L'Association Caennaise pour la Connaissance de l'Allemagne fut créée en 1959 (dont Mme Denizot assura la présidence de 1986 à 2016). Le projet de jumelage se concrétisa en mai 1962, par la signature d'un Pacte d'Amitié, grâce au soutien de Jean-Marie LOUVEL, alors Maire de Caen.

Par cet acte, les deux villes furent précurseurs dans le rapprochement de leurs deux nations, devançant la rencontre ADENAUER-DE GAULLE de juillet 1962 et le Traité de l'Elysée de janvier 1963.

Par la suite, Anne-Marie DENIZOT mit en place de nombreux échanges culturels. Avec ces rencontres, elle souhaitait changer les mentalités et effacer les cicatrices laissées par la guerre et la haine de l'ennemi.

Cet engagement d'une vie fut salué en Allemagne comme en France : elle reçut en juillet 1990 l'insigne d'Officier de l'Ordre du Mérite de la République Fédérale d'Allemagne et en 1999 le prix ADENAUER-DE GAULLE.

J'adresse, en mon nom et celui du Conseil municipal de Caen, mes sincères condoléances à sa famille et à ses proches ainsi qu'à tous ceux qui ont eu le privilège de la connaître.

**Aristide Olivier**  
Maire de Caen

**Contact presse :**

**Ville de Caen (par intérim) :**

Daniela Terzi

02 31 25 45 94 / 07 84 51 03 97 / [d.terzi@caenlamer.fr](mailto:d.terzi@caenlamer.fr)